



L'HERMINE

Règlement 2011

Compétition ouverte à tous les seniors et vétérans licenciés dans un club de Bretagne affilié à l'Association des Seniors Golfeurs de Bretagne (ayant réglé sa cotisation) et à jour de leur cotisation à l'A.S de leur club.

Agés La veille de l'épreuve de : **50 ans et plus pour les femmes**
55 ans et plus pour les hommes.

Forme de jeu : **stableford** individuel (brut et net)

Coups reçus : **maximum 36.**

Marques de départ : dames : **rouges** messieurs : **jaunes**

Dates des épreuves : voir le calendrier sur le site des Seniors golfeurs de Bretagne.
<http://golfbretagnesenior.free.fr>

Inscriptions : par fax au minimum 6 jours avant la rencontre.

En cas de modifications dans le déroulement de la rencontre, les clubs qui se déplacent doivent en être informés 3 jours avant.

En cas de « surnombre », (supérieur à 110 inscrits) le club recevant devra prévoir la compétition sur deux journées consécutives :

Lors de l'inscription, les joueurs préciseront : 1er jour ou indifférent.

Désistement : pour les ½ finales comme pour la finale, chaque club pourra procéder à **2** remplacements maximum en prenant ces 2 joueurs suivant l'ordre du classement en phase qualificative ou en ½ finale.

Comité de l'épreuve : les Responsables « seniors » du club recevant et des clubs invités. en cas de litige, la Commission Sportive des Seniors de Bretagne est habilitée à trancher.

Heures de départs et Résultats : chaque club devra transmettre par courrier électronique, au responsable « informatique » dans les meilleurs délais les heures de départ et les résultats.

Adresse e-mail : seniorsgolfeurs@free.fr

Coût maximal pour chaque épreuve : green-fee **27 €** , droit de jeu : **5 €**

La Coutume précise que les Responsables Seniors des Associations et du Comité Directeur des SGB bénéficient de la gratuité du Green-Fee sur cette compétition.

Pour les qualifications départementales, Les responsables seniors des clubs accueillants préciseront à leur gestionnaire la liste des personnes concernées par cette mesure (qui l'acceptera ou non)

Pour les Opens , les ½ finales et la Finale, le secrétariat des Seniors Golfeurs établira cette liste et la transmettra au responsable senior du club recevant l'épreuve.

Déroulement des épreuves :

1- Phase qualificative :

Elle comporte 5 rencontres possibles pour chaque compétiteur, soit :

- **3 compétitions départementales** réservées aux joueurs du département

- **2 compétitions (open)** dans le département ou un département voisin :

- journée 1 29 reçoit 22 et 56
 35 reçoit 22 et 56
- journée 2 22 reçoit 29 et 35
 56 reçoit 29 et 35

Chaque joueur a ainsi la possibilité, pour les «Opens »,de jouer dans son département lorsque celui-ci reçoit
ou dans un département limitrophe.

Pour l'une des trois rencontres départementales,et uniquement dans ce cas, Il sera possible de jouer simultanément, sur 2 parcours de 9 trous.

2- Demi finales :

Les départementales et les Opens déterminent les participants aux ½ finales par l'addition, pour chaque joueur, de ses deux meilleurs scores en brut comme en net.

Sont sélectionnés,pour chaque ½ finale,dans les départements concernés :

- **les 40 meilleurs brut**
- **les 80 meilleurs net** (le brut primant le net)

En cas d'égalité, le départage se fera,en brut comme en net,sur les 3 meilleures cartes, les 4 meilleures cartes, etc...

Cela donne donc un total maximum de 120 joueurs par ½ finale.

Les deux ½ finales auront lieu le même jour :

3- Finale :

3-1 Qualifiés :

Chaque ½ finale va déterminer la liste des joueurs participant à la finale,
soit,par ½ finale :

- les 20 meilleurs brut
- les 40 meilleurs net (le brut primant le net)

Soit au total 120 joueurs.

3-2 Classements :

Trois sortes de classement :

- un classement départemental** obtenu par l'addition, pour chaque département, des :
 - 5 meilleures cartes en brut
 - 10 meilleures cartes en netDépartage éventuel sur le **total en brut** puis sur la **6^{ème} carte en brut.**
- LE (Nom à Déterminer) - ex Tétard :**
classement réservé aux clubs ayant moins de 5 qualifiés en finale et effectué sur les 2 meilleures cartes en net,le départage se faisant sur le total des 2 cartes **sur le retour** puis sur le **total en brut.**
- L'HERMINE :**

- **classement individuel :**
Brut 1^{er} brut dames et 1^{er} brut messieurs
Net 4 meilleurs net dames et 5 meilleurs net messieurs
- **classement par club :** le classement est défini en prenant pour chaque club les **2 meilleurs brut** et les **4 meilleurs net.** Les scores en Brut et en Net étant cumulables.

La commission sportive